

Conseil d'administration

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Moyenne-Côte-Nord tenue mardi le 26 septembre 2023, à 19 h 00, réunion en Teams

Sont présents : M^{me} Gina Boudreau, membre parent, vice-présidente
M. Daniel Cormier, membre de la communauté
M. Bill Cyr, membre de la communauté
M^{me} Liette Gagné, membre de la communauté
M^{me} Dominik Patry-Boisvenue, membre du personnel
M^{me} Alyson Rail-Bond, membre de la communauté
M. Sylvain Roy, membre de la communauté
M^{me} Marie-Ève Thériault, membre du personnel
M. Jean-François Bussière, membre du personnel
M. Éric Faguy, membre du personnel

Sont absents : M^{me} Julie Loiselle, membre parent
M^{me} Annie Rochette, membre parent
M^{me} Marie-Lyne Blais, membre du personnel

Sont invités : M. Mario Cyr, directeur général
M^{me} Marie-Ève Thériault, secrétaire générale
M^{me} Fanny Cormier, directrice des finances
M^{me} Janie Boudreau, secrétaire

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19 h 00. Madame Gina Boudreau, vice-présidente, souhaite la bienvenue aux membres. Madame Janie Boudreau fait fonction de secrétaire.

2. ADOPTION DE L'ORDRE ET INSCRIPTION DES AFFAIRES DIVERSES

Madame Gina Boudreau donne lecture de l'ordre du jour fourni aux membres. Il est proposé par monsieur Jean-François Bussières et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour comme présenté.

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS POUR LA RENCONTRE

Madame Gina Boudreau invite les membres à déclarer tout intérêt susceptible d'entrer en conflit avec un ou des points traités lors de la présente séance, via le formulaire prévu à cet effet.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

5. ADOPTIONS

5.1 ADOPTION DU BUDGET

CA-108-2023

- ▶ **ATTENDU QUE** conformément à la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3), le centre de services scolaire de la Moyenne-Côte-Nord doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation son budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette pour l'année scolaire 2023-2024;
- ▶ **ATTENDU QUE** ce budget prévoit un surplus d'exercice de 4 105 \$;
- ▶ **ATTENDU QUE** le produit de la taxe scolaire au montant de 364 924 \$ a été établi en prenant en considération :
 - une évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables de 25 000 \$ et moins au montant de 7 994 790 \$;
 - un nombre de 2 810 immeubles imposables de plus de 25 000 \$, et :
 - le taux de 0,0973 \$ du 100 \$ d'évaluation fixé par le ministre pour la taxe scolaire 2023-2024.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Sylvain Roy et résolu unanimement que le budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette prévoyant des revenus de 23 510 292 \$ et des dépenses de 23 506 187 \$ soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation.

5.2 ADOPTION DES PROJETS DANS LE CADRE DES MESURES DES BÂTIMENTS ET DE RÉSORPTION DU DÉFICIT DE MAINTIEN 2023-2024 CA-109-2023

Il est proposé par monsieur Éric Faguy et résolu unanimement d'adopter la liste des projets dans le cadre des mesures des bâtiments et de résorption du déficit de maintien 2023-2024.

6. LEVÉE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé, à 19 h 04, par madame Marie-Ève Thériault et résolu unanimement, que la séance soit levée.

La vice-présidente,


Gina Boudreau

Le directeur général,


Mario Cyr